

DATE DE CONVOCATION : 30 novembre 2022
DATE D’AFFICHAGE : 30 novembre 2022
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 23
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 18
NOMBRE DE VOTANTS : 22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2022 à 19h00

PRÉSIDENTE DE SÉANCE : Monsieur Daniel DESCHODT, Maire

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur Bernard VANPOPERINGHE

PRÉSENTS : M. AVART. Mme ROUSSELLE. M. DUCROCQ. Mme BINET. M. DAMBRICOURT. Mme BECQUET. M. VANPOPERINGHE. Mme SCOTTE. M. COURTIN. Mme SOLTYSIAK. M. REVILLON. Mme DELHAYE. M. BUCKMAN. M. CHARLEMAGNE. Mme CADET. M. PENEZ. Mme MARQUAND

ABSENTS : Mme CABRE (procuration à M. BUCKMAN). M. ODIEVRE (excusé). Mme WUYTS (procuration à Mme BINET). M. BLIN (procuration à Mme MARQUAND). M. MARIE (procuration à M. PENEZ)

N°7827 MONTANT 2022 DES INDEMNITES DE GARDIENNAGE

Le Conseil,
Sur proposition de la commission des finances
Et après délibération et vote, à l’unanimité,

- Décide de fixer, à compter de l’exercice 2022, à 575 € le montant de l’indemnité annuelle accordée aux gardiens du cimetière et des parcs de jeux
- Dit que la répartition interviendra au prorata du temps passé par les agents communaux et sur la base d’un état récapitulatif dressé par Monsieur le Maire

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS.



POUR COPIE CONFORME
Le Maire,


Daniel DESCHODT.